

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 30 novembre 2011

Présents : Claude Vignon, Gérald Idelon, Paul Bertrand, , Giovanni Cadeddu, Yves Guillet, Sandra Perrier, Carine Michel, Pierre Barbier
Excusés : Martin Béchier, Valérie Guillet, Isabelle Bailliard

Délibérations du conseil

- Le projet de renforcement électrique de l'entrée sud du village par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme est approuvé. *Voté à l'unanimité.*
- La commune souhaite renouveler sa ligne de trésorerie pour un montant de 450 000 € à compter du 2 janvier, après sélection de l'établissement bancaire. *Voté à l'unanimité.*
- Yves Guillet a revu le calcul des charges et produits annuels du gîte communal du camping. Après débat, le loyer annuel de ce gîte qu'il est prévu de transférer au prochain bail du camping est fixé à 2 400 € et non à 4 000 € comme décidé lors du précédent conseil, pour que le futur gestionnaire puisse en assumer les dépenses. *Voté à l'unanimité.*
- La commune renouvelle son adhésion au label de certification forestière de qualité PEFC pour la période 2012-2017. *Voté à l'unanimité.*
- Suite à la demande de la Préfecture de la Drôme, Yves Guillet est désigné délégué à la sécurité routière de la commune. *Voté à l'unanimité.*
- La demande de location du bureau côté nord au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors par Mme Mathilde Bourles pour un cabinet de kinésithérapie à compter du 15 janvier 2012 est acceptée. Un loyer mensuel progressif sera mis en place : 150 €HT jusqu'au 30HT juin 2012, puis 200 €HT jusqu'au 31 décembre 2012 et 240 €HT à partir du 1^{er} janvier 2013.

Décisions du conseil

- Une seule offre a été réceptionnée lors de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération boulangerie-pâtisserie. Le conseil décide de déclarer cette consultation infructueuse, et de relancer une nouvelle consultation, pour une remise des offres au 13 décembre.
- Dans l'objectif de régulariser une situation juridique anormale, la commune souhaite acheter le terrain sur lequel est construit le réservoir d'eau communal du village, appartenant à Mr Jean Marcon. Celui-ci propose de céder l'emprise du terrain gracieusement en échange des droits d'eau pour lui et ses descendants. La légalité de cet échange sera vérifié par la commune auprès des notaires et des services de l'Etat.
- Suite à un projet de travaux forestiers privés, des propriétaires du secteur demandent l'autorisation de démonter un mur d'angle du chemin rural de la Buissière. Paul Bertrand ira sur le terrain vérifier l'opportunité de cette demande.
- La commune a reçu un courrier collectif des habitants du hameau des Barraques relatif à la sécurité routière de la traversée de leur hameau. Une commission aménagement commune avec La Chapelle en Vercors sera organisée prochainement.

→ Le percepteur interpelle la commune sur le problème de règlement de la redevance d'eau et assainissement de deux contribuables, pour un montant total de 2 172 €, après l'échec des procédures amiables. Il est décidé l'application de la procédure légale de réduction du débit, après information préalable légale des personnes concernées.

informations au conseil

→ Le Maire a rencontré les services de Drôme Aménagement Habitat au sujet du projet d'aménagement de 4 logements sociaux dans la maison « Roche ». Il en ressort les décisions suivantes :

- la commune commande la division au volume du bâtiment auprès d'un géomètre.
- DAH prendra en charge la réfection de la toiture et des façades et la démolition intérieure.
- La commune prendra en charge la dalle coupe-feu du 1^{er} niveau.
- DAH prendra en charge les parkings et les parvis du bâtiment.

Le Maire précise que DAH nous transmettra prochainement un projet de convention dans ce sens, avec l'acquisition de leur partie prévue sur la base de l'estimation de l'avis des Domaines.

→ L'association Vercors Pétanque informe la commune de sa mise en sommeil pendant 2 à 3 ans.

→ La communauté des Communes recherche un local sur le secteur de St Julien et St Martin pour préparer et stocker les décorations de la fête du Bleu à Vassieux les 11 et 12 août : la commune va solliciter l'ACCA pour emprunter leur local au bas du village.

→ Pierre Barbier fait un compte-rendu de l'avancement du projet de centrale photovoltaïque villageoise.

Secrétaire de séance : Sandra Perrier